

Diffuseurs d'œuvres

Faites votre déclaration trimestrielle

sur www.artistes-auteurs.urssaf.fr

**Les déclarations trimestrielles sont obligatoires.
Elles permettent ensuite de valider la déclaration récapitulative annuelle.**



➤ Par saisie manuelle (en mode formulaire)

Vous saisissez votre déclaration trimestrielle et créez les annexes correspondantes via le formulaire disponible sur votre espace personnel.

BON À SAVOIR :

Une annexe correspond à une déclaration pour un artiste-auteur quel que soit son profil.
C'est l'ensemble de toutes ces annexes qui constitue votre déclaration trimestrielle.

➤ Par dépôt de fichier

Chaque trimestre, vous devez importer un fichier qui respecte la norme de déclaration.

BON À SAVOIR :

Attention, si cela n'est pas déjà fait, **votre outil de gestion doit être mis à jour afin de respecter la norme de dépôt de fichier.**



1 Comment accéder à l'espace déclaratif ?

Connectez-vous sur votre espace à l'aide de votre identifiant (e-mail) et mot de passe

Vous êtes
artiste-auteur

Vous êtes
diffuseur,
commerce d'art

Votre adresse e-mail

Votre mot de passe

Sur la page d'accueil, rubrique « Déclaration »



Vous devez ensuite cliquer sur « Déclarer des cotisations / contributions »

Activité diffuseur

Affiliation
Synthèse des cotisations / contributions
Notifications

Déclaration

Déclarer des cotisations / contributions
Déposer un fichier
Historique des

Documents

Messagerie

Echanger avec l'Urssaf
Accéder aux derniers échanges
Messages archivés

Mon profil

Informations personnelles
Modifier le mot de passe

Informations

2 Comment réaliser une déclaration à néant ?

Si vous n'avez pas de rémunération artistique à déclarer, effectuez une « Déclaration à néant » :

» cliquez sur le bouton « Actions » à « Déclarer à néant »

	Déclaration	Paiement	Actions
Déclaration du 1er trim 2023	✔	🔄	ⓘ
Déclaration annuelle 2022 (régularisation n°2)	🔄	🔄	👁️
Déclaration du 4ème trim 2022	🔄	🔄	✎
Déclaration du 3ème trim 2022	🔄	🔄	💶
Déclaration annuelle 2021	🔄	🔄	🗑️
Déclaration annuelle 2020	🔄	🔄	🗑️

Siret/RNA n°42294268000014 (ARTSET SN -748000007204039486)
Diffuseur commerçant d'art

» puis « confirmer »
» et une nouvelle fois « confirmer »



3 Comment déclarer une rémunération artistique ?

Si vous avez versé des rémunérations artistiques, effectuez une déclaration en saisissant une annexe, en fonction du « type cotisant », pour chaque artiste-auteur concerné.

➤ Saisissez tous les champs

Pseudonyme	Date de naissance	Numéro de sécurité sociale (NIR) *		
	13/07/1975	288077511469537		
Référence interne	Numéro de Siret/ RNA			
Courriel jeanbono@gmail.com				
Coordonnées				
Pays de résidence *				
France				
N°	Indice de répétition	Type de voie	Nom de la voie *	Complément d'adresse
6		ALLEE	Vallée	
Code postal *		Commune *		
92100		BOULOGNE BILLANCOURT		
Activité				
Nature de l'activité *				
Vente et location d'œuvres				
Nature de l'œuvre *				
Livre publié à compte d'éditeur				
Rémunération brute *		Date de versement *		
180000		21/01/2023		
<input checked="" type="checkbox"/> Les revenus annuels de l'artiste ont atteint le plafond de revenus soumis à cotisation vieillesse plafonnée (1PASS) i				
Part de la rémunération brute à prendre en compte pour le calcul de la cotisation vieillesse plafonnée (en euros) *				
43992 i				
<input checked="" type="checkbox"/> Les revenus annuels de l'artiste ont dépassé le plafond (4PASS) à prendre en compte pour le calcul des cotisations CSG et CRDS. i				
Part du revenu excédant le plafond (4PASS) à prendre en compte pour le calcul des cotisations CSG et CRDS (en euros) *				
4032 i				

Détail

Code	Catégorie de cotisation	Assiette déplafonnée	Assiette plafonnée	Taux de cotisation	Cotisations
200	DIF PRECOMPTE VIELLESSE DEPL...	180 000,00		0,00	0,00
201	DIF PRECOMPTE VIELLESSE PLAF		43 992,00	6,15	2 705,51
202	CSG AA	176 920,56		9,20	16 276,69
203	CRDS AA	176 920,56		0,50	884,60
204	FORMATION PROFESSIONNELLE ...	180 000,00		0,35	630,00
205	MALADIE AA	180 000,00		0,00	0,00
206	CONTRIBUTION DIFFUSEUR DIFF	180 000,00		1,00	1 800,00
207	FORMATION PROFESSIONNELLE ...	180 000,00		0,35	630,00

Retour

Enregistrer

Une fois terminé, cliquez sur « Enregistrer ».

Ne pas oublier :

- d'indiquer la rémunération brute
- de respecter le nouveau format pour les coordonnées
- de renseigner la nature d'activité et selon le cas la nature de l'œuvre
- de cocher le(s) case(s) de dépassement des cotisations vieillesse plafonnées et CSG/CRDS si nécessaire (pour en savoir plus, consultez le [guide dédié](#))



4 Comment modifier une déclaration ?

- Pour modifier une déclaration, cliquez sur le bouton « **Actions** » à « Modifier » ;
- Modifiez alors les champs correspondants et ajoutez si nécessaire une nouvelle annexe en cliquant sur « **Ajouter une annexe** » ;
- Une fois terminé, cliquez sur « **Enregistrer** ».

	Déclaration	Paiement	Actions
Déclaration du 1er trim 2023	✓	🔄	⋮ Voir la déclaration Modifier la déclaration Payer Déclarer à néant (0 €)
Déclaration annuelle 2022 (régularisation n°2)	🔄	🔄	
Déclaration du 4ème trim 2022	🔄	🔄	
Déclaration du 3ème trim 2022	🔄	🔄	
Déclaration annuelle 2021	🔄	🔄	
Déclaration annuelle 2020	🔄	🔄	

Siret/RNA n°42294268000014 (ARTSET SN -748000007204039486)
Diffuseur commerçant d'art

5 Consultez votre déclaration

LES ANNEXES

Vous pouvez visualiser les annexes saisies lors de la déclaration.

- Dans la colonne « **Actions** », cliquez sur les trois points puis sur le picto **Œil** « voir la déclaration ». Consultez ensuite l'annexe de votre choix.

	Déclaration	Paiement	Actions
Déclaration du 1er trim 2023	✓	🔄	⋮ Voir la déclaration Modifier la déclaration Payer Déclarer à néant (0 €)
Déclaration annuelle 2022 (régularisation n°2)	🔄	🔄	
Déclaration du 4ème trim 2022	🔄	🔄	
Déclaration du 3ème trim 2022	🔄	🔄	
Déclaration annuelle 2021	🔄	🔄	
Déclaration annuelle 2020	🔄	🔄	

Siret/RNA n°42294268000014 (ARTSET SN -748000007204039486)
Diffuseur commerçant d'art

Nir	Nom	Prénom	Etat	Activité	Montant cotisati...	Actions
2860775114695	Bono	Jean	Acceptée	Vente et location...	19850	👁️ ✎️
1700775672072	CINQUIEME	Alphonse	Acceptée	Droits d'auteurs ...	2095	👁️ ✎️
1265037926134	Dead	Charles	Acceptée	Lecture publique...	17	👁️ ✎️



LE CUMUL

Vous pouvez également consulter le cumul pour le trimestre sélectionné grâce au tableau sous le récapitulatif des annexes déclarées.

Pour y accéder, **déroulez le bloc «cumul» qui se trouve juste sous la liste de vos déclarations.**

Cumul ^

Nombre de formulaire(s) annexe(s) : 19

Code	Catégorie de cotisation	Assiette déplafonnée	Assiette plafonnée	Taux de cotisation	Cotisations
200	DIF PRECOMPTE VIELLESSE DEPL...	238170.00		0.00	0.00
201	DIF PRECOMPTE VIELLESSE PLAF		9300.00	6.15	571.95
202	CSG AA	234303.59		9.20	21563.29
203	CRDS AA	234303.59		0.50	1171.92
204	FORMATION PROFESSIONNELLE ...	238170.00		0.35	833.59
205	MALADIE AA	238170.00		0.00	0.00
206	CONTRIBUTION DIFFUSEUR DIFF	715000.00		1.00	7150.00
207	FORMATION PROFESSIONNELLE ...	715000.00		0.10	715.00

Total des cotisations 32006 €

Déductions 0 €

Montant à payer 32006 €

[Télécharger mes comptes rendus](#)

[Payer](#)

[Retour à mes déclarations](#)

À noter :

Pour valider la déclaration trimestrielle, vous devez cliquer sur « **Payer** » et procéder au paiement (sauf en cas de déclaration à néant).

Rendez-vous à la rubrique « **Paiement** ». Vous retrouverez ensuite cette déclaration trimestrielle lors de la validation de votre déclaration récapitulative annuelle.



1 Comment accéder à l'espace déclaratif ?

Connectez-vous sur votre espace à l'aide de votre **identifiant** (e-mail) et **mot de passe**



Vous êtes artiste-auteur

Vous êtes diffuseur, commerce d'art

Votre adresse e-mail

Votre mot de passe

2 Comment déposer un fichier déclaratif ?

- » Cliquez sur « **Déposer un fichier** » ;
- » Sélectionnez le fichier à déposer en cliquant sur « **Sélectionner un fichier** ».

 Activité diffuseur Affiliation Synthèse des cotisations / contributions Notifications contentieuses Information sur le régime	 Déclaration Déclarer des cotisations / contributions Déposer un fichier Historique des déclarations	 Documents	 Messagerie Echanger avec l'Ursoaf Accéder aux derniers échanges Messages archivés	 Mon profil Informations personnelles Modifier le mot de passe	 Informations
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------	-------------------------

Déclarer via dépôt de fichier

Charger un fichier ?

Format du fichier : .dat, .txt, .dif ou .csv

Sélectionner un fichier

Important :

depuis le 1^{er} trimestre 2023, chaque fichier doit être conforme à la norme DIF-23.1 consultable [via ce lien](#).

3 Modifiez une déclaration

Pour modifier une déclaration, vous pouvez :

- » **télécharger un nouveau fichier**. Il sera pris en compte en mode « annule et remplace » jusqu'à l'échéance de la déclaration annuelle ;
- » ajouter, supprimer ou intervenir sur une annexe : voir la rubrique « **Modifier une déclaration en mode formulaire** ».

4 Consultez votre déclaration

Vous pouvez consulter votre déclaration selon les mêmes modalités qu'en mode formulaire, voir **5 Consultez votre déclaration**, page 4



Vous devez procéder au paiement des cotisations en cliquant sur « **Payer** » pour valider votre déclaration.

- » Saisissez le montant à payer par rapport au montant des cotisations déjà versées.
- » Choisissez un mode de paiement.

● Déclaration € Paiement ☰ Récapitulatif

À titre informatif, le montant des paiements connus au titre des déclarations 2019 est de 0 €
Ce montant tient compte uniquement des paiements initiaux effectués via ce service et ne tient pas compte des paiements complémentaires.
Selon ces informations il vous reste à payer 6952 €.

Mon paiement €

Par

Télépaiement
 Carte bancaire

Montant total à payer : 2159 €

Je souhaite payer €

Par

Télépaiement

BNP-PARIBAS SA (FORMERLY BANQU)
IBAN
BIC

BNP-PARIBAS SA (FORMERLY BANQU)
IBAN
BIC

CRCAM DE PARIS ET D ILE DE FRA
IBAN
BIC

Carte bancaire

BON À SAVOIR...

- » Ce montant tient compte uniquement des paiements effectués via le site, les paiements par virement ou par chèque ne s'affichent pas sur votre espace personnel et sont donc à déduire de votre reste à payer, le cas échéant.
- » Vous avez également la possibilité de passer l'étape de paiement afin de l'effectuer ultérieurement lors d'une prochaine connexion sur votre espace.

